

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'Imprimerie nationale à Rufisque.	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE		La ligne 1.000 francs
	Six mois	Un an	Six mois	Un an	
Les annonces doivent être remises à l'Imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO 15.000f		31.000f.	-	Chaque annonce répétée ... Moitié prix
	Etranger : France, RDC				
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	R.C.A. Gabon, Maroc.				(Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).
	Algérie, Tunisie.		-	20.000f.	
	Etranger : Autres Pays		-	23.000f	
	Prix du numéro Année courante 600 f		Année ant.	700f.	
	Par la poste : Majoration de 130 f		par numéro		Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 1520 790 630/81
	Journal légalisé 900 f		Par la poste	-	

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

DECRET

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

2019

31 décembre . Décret n° 2019-2280 portant autorisation de la mise en oeuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel pour l'intégration des grands facturiers à la plateforme électronique de partage des informations sur le crédit.....

01

PARTIE OFFICIELLE

DECRET

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

Décret n° 2019-2280 du 31 décembre 2019 portant autorisation de la mise en oeuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel pour l'intégration des grands facturiers à la plateforme électronique de partage des informations sur le crédit

RAPPORT DE PRESENTATION

Le Gouvernement s'est engagé à travers le Doing Business et l'Instrument de Coordination des Politiques économiques (ICPE) à réaliser la réforme relative à l'incorporation des clients des grands facturiers au niveau de la base de données du Bureau d'Information sur le Crédit (BIC).

Pour rappel, CREDITINFO-VOLO a été agréé en qualité de BIC dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) en 2015 et autorisé à exercer ses activités dans le territoire national en 2016. Il a pour mission la collecte et le traitement des informations sur le crédit, notamment auprès des établissements de crédit, des systèmes financiers décentralisés, des grands facturiers et de toutes autres institutions privées ou publiques ainsi que la diffusion des rapports de solvabilité aux prêteurs afin de leur faciliter la prise de décisions d'octroi du crédit.

Le BIC est une société anonyme déléguée par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour gérer la plateforme de partage des informations sur le crédit. Il vise à accroître le financement des économies de l'Union à moindre coût en réduisant l'asymétrie d'informations entre les prêteurs et les emprunteurs, à renforcer la supervision bancaire et à améliorer l'environnement des affaires. L'efficacité de ce mécanisme dépend surtout de la qualité des données et de l'étendue des informations sur le crédit.